

Les 4 règles d'or du compostage



Équilibrer les apports entre matière sèche (feuilles, broyat, petits branchages) et matière humide (déchets alimentaires)



Aérer de temps en temps pour apporter de l'oxygène



Surveiller l'humidité et arroser légèrement si besoin



Découper, broyer, écraser les gros éléments pour faciliter leur décomposition

L'utilisation du compost

Le compost jeune (6 mois) peut être utilisé en paillage au printemps et en été pour garder l'humidité, éviter la pousse des mauvaises herbes et apporter des nutriments.

Après 6 mois, il peut être incorporé au printemps ou à l'automne à l'aide d'une griffe dans les 10 premiers cm de terre, ou utilisé en rempotage (1/3 compost pour 2/3 de terre) pour améliorer les propriétés du sol.



On vous accompagne !

Pour tous renseignements complémentaires

SDEE de la Lozère

04 66 65 35 01

contact@teamrecyclage.fr

Plus d'infos sur teamrecyclage.fr/reduire-ses-dechets



Nourrir les sols, pas la poubelle !

Restaurons le cycle naturel
en rendant à la terre ce qu'elle nous a donné



En Lozère, la poubelle d'ordures ménagères contient plus d'1/3 de déchets compostables

En conformité avec la loi, chaque lozérien doit pouvoir disposer d'une solution pour trier et valoriser ses déchets alimentaires, grâce au compostage individuel, au compostage partagé ou encore grâce à la collecte.

A terme, cela permet de réaliser des économies sur la gestion des déchets et de réduire notre impact environnemental. En compostant, le cycle naturel est restauré en rendant à la terre ce qu'elle nous a donné.

Que mettre dans mon bioseau et le composteur ?

Les déchets alimentaires en vrac et les végétaux du jardin broyés ou coupés



Épluchures de fruits et légumes



Restes de repas (même ceux de viande et de poisson)



Sachets de thé et marc de café



Pain rassis (en morceaux)



Coquilles d'œufs écrasées



Essuie-tout (en petite quantité)



Fleurs fanées



Feuilles mortes entières ou broyées à la tondeuse



Petits branchages (coupés à la main ou broyés à la tondeuse)



Pas de sacs ni de vaisselles biodégradables



Pas de gros branchages



Pas de litières d'animaux



Pas de cendres